

Délibération du Comité Syndical n° CS 24/2023

Réunion du 18 décembre 2023

Le 18 décembre 2023, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

11/12/2023

Secrétaire de séance :
Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDRY Régine
AUZON Philippe
BARNIER Patrick
CASSIER Anne
CHAMPAGNE Dominique
CHOLLET Fabrice
CLAVIER Gérard

DE BARTILLAT Nathalie
DEBONO Yves
DURAND Etienne
GONTHIER Gilles
GRESSET François
MAIA Filipe

PERAS Sébastien
RICHER Marie-Pierre

Étaient absents ou excusés

BAGOT Patrick
BRAHITI Jean-Luc
CHAUSSE Fabien
COQUIN Christophe
COURIVAUD Bernadette
CREPIN Guillaume
DE CHOULOT Bénédicte
DAGHER Roger
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GROSJEAN Pierre
GUIBLIN Pierre
RENIER Laurence

TEYSSANDIER André

Pouvoirs

DE CHOULOT Bénédicte
GRIMONT Amanda
GROSJEAN Pierre
RENIER Laurence
TEYSSANDIER André

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Saultre et Sologne

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CA de Bourges Plus

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Trois Provinces

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

BARNIER Patrick

BARNIER Patrick

CHOLLET Fabrice

GRESSET François

AUDRY Régine



Point n°1

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 25 septembre 2023

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

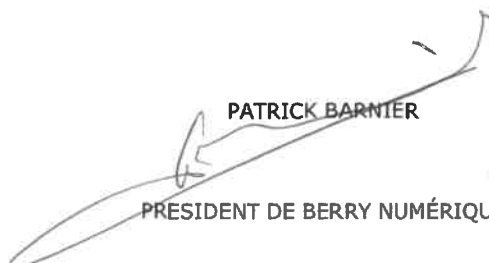
- **d'approuver** le procès-verbal du comité syndical du 25 septembre 2023, joint à la présente délibération.

VOTE :

Pour : 28,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix


PATRICK BARNIER
PRESIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

 Berry
numérique
Siret 200 041 481 0001

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 25/2023

Réunion du 18 décembre 2023

Le 18 décembre 2023, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

11/12/2023

Secrétaire de séance : Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDRY Régine
AUZON Philippe
BARNIER Patrick
CASSIER Anne
CHAMPAGNE Dominique
CHOLLET Fabrice
CLAVIER Gérard

DE BARTILLAT Nathalie
DEBONO Yves
DURAND Etienne
GONTHIER Gilles
GRESSET François
MAIA Filipe
PERAS Sébastien
RICHER Marie-Pierre

Étaient absents ou excusés

BAGOT Patrick
BRAHITI Jean-Luc
CHAUSSE Fabien
COQUIN Christophe
COURIVAUD Bernadette
CREPIN Guillaume
DE CHOULOT Bénédicte
DAGHER Roger
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GROSJEAN Pierre
GUIBLIN Pierre
RENIER Laurence

TEYSSANDIER André

Pouvoirs

DE CHOULOT Bénédicte
GRIMONT Amanda
GROSJEAN Pierre
RENIER Laurence
TEYSSANDIER André

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CA de Bourges Plus

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Trois Provinces

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

BARNIER Patrick

BARNIER Patrick

CHOLLET Fabrice

GRESSET François

AUDRY Régine

Point n°2

Débat des orientations budgétaires

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 11 de la loi d'orientation n°92.125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2312-1 modifié par l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 ;

Vu la circulaire n°NOR/INT/B/93/00052/C du 24 février 1993 précisant que la teneur du débat d'orientation budgétaire est retracée dans une délibération distincte de l'assemblée ;

Considérant que ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le cadre du budget primitif 2024 ;

Considérant que le débat doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif ;

Vu le rapport du Président et ses propositions ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver le débat d'orientations budgétaires 2024**, dont la présentation est annexée à la présente délibération.

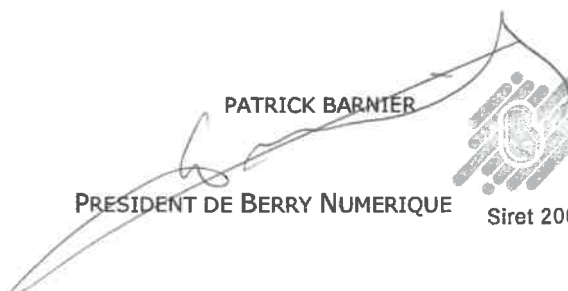
VOTE :

Pour : 28,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER
PRÉSIDENT DE BERRY NUMERIQUE

 Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 26/2023

Réunion du 18 décembre 2023

Le 18 décembre 2023, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

11/12/2023

Secrétaire de séance :
Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDRY Régine
AUZON Philippe
BARNIER Patrick
CASSIER Anne
CHAMPAGNE Dominique
CHOLLET Fabrice
CLAVIER Gérard

DE BARTILLAT Nathalie
DEBONO Yves
DURAND Etienne
GONTHIER Gilles
GRESSET François
MAIA Filipe
PERAS Sébastien
RICHER Marie-Pierre

Étaient absents ou excusés

BAGOT Patrick
BRAHITI Jean-Luc
CHAUSSE Fabien
COQUIN Christophe
COURIVAUD Bernadette
CREPIN Guillaume
DE CHOULOT Bénédicte
DAGHER Roger
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GROSJEAN Pierre
GUIBLIN Pierre
RENIER Laurence

TEYSSANDIER André

Pouvoirs

DE CHOULOT Bénédicte
GRIMONT Amanda
GROSJEAN Pierre
RENIER Laurence
TEYSSANDIER André

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Délégué de la CDC Pays de Néronde

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CA de Bourges Plus

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Trois Provinces

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

BARNIER Patrick

BARNIER Patrick

CHOLLET Fabrice

GRESSET François

AUDRY Régine

Point n°3

Convention constitutive du groupement de commande entre le RIP 36 et Berry Numérique pour la passation des marchés relatifs au déploiement d'un réseau dédié aux objets connectés

Le Comité Syndical,

Vu la délibération n°CS 17/2023 approuvant le schéma des usages et des services numériques (SDUSN) ;

Considérant que le projet de Berry Numérique s'articule avec celui du RIP 36, Berry Numérique et le RIP 36 souhaitent lancer un marché en commun pour le déploiement d'un réseau dédié aux objets connectés et un marché à assistance maîtrise d'ouvrage pour le suivi opérationnel des différents cas d'usages mis en œuvre dans le cadre du réseau IoT ;

Considérant que la mutualisation de cette démarche nécessite un groupement de commande ;

Considérant que le formalisme des relations entre le RIP 36 et Berry Numérique nécessite d'établir une convention, dont Berry Numérique sera le coordonnateur ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de la convention annexée au présent rapport,
- **de donner** mandat au Président de Berry Numérique, coordonnateur du groupement de commande pour ester en justice pour le compte des membres du groupement jusqu'à la purge du délai de recours,
- **d'autoriser** le Président à signer ce document.

VOTE :

Pour : 28,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 27/2023

Réunion du 18 décembre 2023

Le 18 décembre 2023, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

11/12/2023

Secrétaire de séance : Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDRY Régine
AUZON Philippe
BARNIER Patrick
CASSIER Anne
CHAMPAGNE Dominique
CHOLLET Fabrice
CLAVIER Gérard
DE BARTILLAT Nathalie
DEBONO Yves
DURAND Etienne
GONTHIER Gilles
GRESSET François
MAIA Filipe
PERAS Sébastien
RICHER Marie-Pierre

Étaient absents ou excusés

BAGOT Patrick
BRAHITI Jean-Luc
CHAUSSE Fabien
COQUIN Christophe
COURIVAUD Bernadette
CREPIN Guillaume
DE CHOULOT Bénédicte
DAGHER Roger
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GROSJEAN Pierre
GUIBLIN Pierre
RENIER Laurence

TEYSSANDIER André

Pouvoirs

DE CHOULOT Bénédicte
GRIMONT Amanda
GROSJEAN Pierre
RENIER Laurence
TEYSSANDIER André

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CA de Bourges Plus

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Trois Provinces

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

BARNIER Patrick

BARNIER Patrick

CHOLLET Fabrice

GRESSET François

AUDRY Régine

Point n°4

Constat de l'insuffisance de l'initiative privée pour le déploiement, l'exploitation et la commercialisation d'un réseau de communications électroniques bas débit de type LoRa et de services associés au profit des acteurs publics et privés sur le département du Cher

Le Comité Syndical,

Vu les Statuts du syndicat mixte ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et, notamment, ses articles L.1425.1 alinéas 7 et 8 ;

Vu l'appel à manifestation d'intentions pour le déploiement, l'exploitation et la commercialisation d'un réseau de communications électroniques bas débit de type LoRa et de services associés au profit des acteurs publics et privés sur les départements du Cher et de l'Indre publié au BOAMP et sur le site internet du Syndicat mixte RIP 36 ;

Vu les propositions reçues dans les délais impartis des sociétés Orange, SPIE Batignolles, EGM-Netmore et Nomosense ;

Considérant que les propositions remises par les quatre opérateurs démontrent leurs expériences respectives et leur intérêt par le projet décrit dans l'appel à manifestation d'intentions ;

Considérant que le constat de carence doit se faire, notamment, en l'espèce, sur la capacité des opérateurs à proposer un service de connectivité à bas débit, à assurer et maîtriser la couverture complète du périmètre géographique des Syndicats, à mettre en place un cœur de réseau ouvert, sécurisé, dédié et opérable pour le territoire, à proposer une tarification pour l'ensemble des services proposés construite sur les coûts d'exploitation du réseau et économiquement soutenable et à proposer aux utilisateurs du réseau une solution applicative de visualisation de données remontées par les capteurs et adaptée aux besoins métiers ;

Considérant que le caractère sincère et crédible des offres remises au titre de cet AMI a été apprécié au regard, notamment, de la description des caractéristiques techniques du projet et les modalités de déploiement envisagées, mais également des conditions commerciales et tarifaires proposées, projet de contrat à l'appui ;

Considérant que le constat de carence peut résulter d'une absence qualitative ou quantitative de l'initiative privée ;

Considérant que les réponses des sociétés Orange, SPIE Batignolle, EGM-Netmore et Nomosense n'ont pas présenté un niveau d'informations suffisamment précis et engageant pour bloquer le projet de réseau bas débit des Syndicat ;

Considérant que dans ce contexte, il y a lieu de constater l'infructuosité de l'AMI susvisé,

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **de déclarer** le constat de carence de l'initiative privée pour le déploiement, exploitation et commercialisation d'un réseau de communications électroniques bas débit de type LoRa et de services associés au profit des acteurs publics et privés sur les départements du Cher et de l'Indre ;
- **d'autoriser** le groupement composé de Berry Numérique et RIP 36 à procéder à la passation de tous les contrats nécessaires à la mise en œuvre du projet susvisé ;
- **d'autoriser** Berry Numérique à informer l'ARCEP de son projet et à déclarer le projet de RIP sur son territoire

VOTE :

Pour : 28,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER
PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 28/2023

Réunion du 18 décembre 2023

Le 18 décembre 2023, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

11/12/2023

Secrétaire de séance : Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDRY Régine
 AUZON Philippe
 BARNIER Patrick
 CASSIER Anne
 CHAMPAGNE Dominique
 CHOLLET Fabrice
 CLAVIER Gérard
 DE BARTILLAT Nathalie
 DEBONO Yves
 DURAND Etienne
 GONTHIER Gilles
 GRESSET François
 MAIA Filipe
 PERAS Sébastien
 RICHER Marie-Pierre

Étaient absents ou excusés

BAGOT Patrick
 BRAHITI Jean-Luc
 CHAUSSE Fabien
 COQUIN Christophe
 COURIVAUD Bernadette
 CREPIN Guillaume
 DE CHOULOT Bénédicte
 DAGHER Roger
 DURANT Frédéric
 FOURNIÉ Philippe
 GATTEFIN Christian
 GRIMONT Amanda
 GROSJEAN Pierre
 GUIBLIN Pierre
 RENIER Laurence

TEYSSANDIER André

Pouvoirs

DE CHOULOT Bénédicte
 GRIMONT Amanda
 GROSJEAN Pierre
 RENIER Laurence
 TEYSSANDIER André

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Délégué de la CDC Pays de Néronde

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CA de Bourges Plus

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Trois Provinces

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

BARNIER Patrick

BARNIER Patrick

CHOLLET Fabrice

GRESSET François

AUDRY Régine

Point n°5

Avenant n°5 à la convention de délégation de service public avec Berry THD

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique notamment les articles L3135-1, R3135-2 et R3135-5 ;

Vu la convention de délégation de service public relative à la conception, à l'établissement, à la maintenance et à l'exploitation de la Phase 2 du réseau très haut débit de l'Indre et du Cher signée le 23 février 2021 entre Berry Numérique (en tant que coordonnateur du groupement de commande) et le groupement AXIONE et BTP Impact Local ;

Vu l'avenant n°1 validé par le comité syndical lors de la réunion du 17 décembre 2021 ;

Vu l'avenant n°2 validé par le comité syndical lors de la réunion du 20 mai 2022 ;

Vu l'avenant n°3 validé par le comité syndical lors de la réunion du 16 décembre 2022 ;

Vu l'avenant n°4 validé par le comité syndical lors de la réunion du 16 juin 2023 ;

Vu l'avis favorable de la Commission de Délégation de Service Public du 18 décembre 2023 ;

Vu l'avis favorable de la part du RIP 36 reçu conformément à la convention de groupement d'autorités concédantes ;

Considérant que les évolutions opérationnelles, financières et économiques du projet nécessitent d'établir un avenant n°5 à la convention, prévoyant notamment de :

- prévoir la construction d'un lien de collecte sur le département du Cher en remplacement du lien actuellement loué dans le cadre de la DSP avec Cher Haut Débit ;
- préciser les modalités de poursuite du pré-raccordement prévu par l'avenant n°3 ;
- acter les modalités de réalisation du pré-raccordement sur les 5 communes du département du Cher concernées par la fermeture du réseau cuivre au 31 janvier 2025 (Lot 1) ;
- faire évoluer les offres du catalogue de services et notamment l'offre entreprise OPERA BUSINESS.

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de cet avenant ;
- **d'autoriser** le Président à signer cet avenant et tous les documents associés avec le délégataire.

VOTE :

Pour : 28,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER



Siret 200 641 481 00017

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 29/2023

Réunion du 18 décembre 2023

Le 18 décembre 2023, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

11/12/2023

Secrétaire de séance : Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDRY Régine
AUZON Philippe
BARNIER Patrick
CASSIER Anne
CHAMPAGNE Dominique
CHOLLET Fabrice
CLAVIER Gérard

DE BARTILLAT Nathalie
DEBONO Yves
DURAND Etienne
GONTHIER Gilles
GRESSET François
MAIA Filipe
PERAS Sébastien
RICHER Marie-Pierre

Étaient absents ou excusés

BAGOT Patrick
BRAHITI Jean-Luc
CHAUSSE Fabien
COQUIN Christophe
COURIVAUD Bernadette
CREPIN Guillaume
DE CHOULOT Bénédicte
DAGHER Roger
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GROSJEAN Pierre
GUIBLIN Pierre
RENIER Laurence

TEYSSANDIER André

Pouvoirs

DE CHOULOT Bénédicte
GRIMONT Amanda
GROSJEAN Pierre
RENIER Laurence
TEYSSANDIER André

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CA de Bourges Plus

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Trois Provinces

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

BARNIER Patrick

BARNIER Patrick

CHOLLET Fabrice

GRESSET François

AUDRY Régine

Point n°6**Convention de financement FEDER 2021-2027 relative à la phase 2
du déploiement de la fibre optique****Le Comité Syndical,**

Vu la mise en œuvre de la convention de la DSP phase 2 permettant un déploiement de la fibre optique à 100% ;

Vu la convention de financement avec la Région Centre -Val de Loire signée le 19 mars 2021 prévoyant que la Région et l'Europe s'engagent à verser une subvention globale ;

Vu la convention de financement avec la Région Centre -Val de Loire signée le 18 février 2022 dans le cadre du FEDER React EU au titre de l'axe 2 visant à « Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sociales et préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie » ;

Vu le comité de programmation interfonds du 7 décembre 2023 attribuant un avis favorable à cette opération qui répond à l'ensemble des conditions d'éligibilités fixées dans le PO FEDER-FSE Centre Val de Loire 2021-2027 au titre de l'axe 2 visant à « connectivité numérique » action 13 « réseau haut débit à très haute capacité » ;

Considérant qu'afin d'établir les modalités financières et techniques pour obtenir ce financement d'un montant maximum de 10 473 750 € il est nécessaire d'établir une convention tripartite entre Berry THD (le délégataire), la Région Centre Val de Loire (en tant qu'autorité de Gestion des fonds européen) et Berry Numérique (le délégant) ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de la convention annexée à la présente délibération,
- **d'autoriser** le Président à signer ce document et toute pièce afférente.

VOTE :

Pour : 28,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix


PATRICK BARNIER Siret 200 041 481 00017

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 30/2023

Réunion du 18 décembre 2023

Le 18 décembre 2023, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

11/12/2023

Secrétaire de séance :
Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDRY Régine
AUZON Philippe
BARNIER Patrick
CASSIER Anne
CHAMPAGNE Dominique
CHOLLET Fabrice
CLAVIER Gérard
DE BARTILLAT Nathalie
DEBONO Yves
DURAND Etienne
GONTHIER Gilles
GRESSET François
MAIA Filipe
PERAS Sébastien
RICHER Marie-Pierre

Étaient absents ou excusés

BAGOT Patrick
BRAHITI Jean-Luc
CHAUSSE Fabien
COQUIN Christophe
COURIVAUD Bernadette
CREPIN Guillaume
DE CHOULOT Bénédicte
DAGHER Roger
DURANT Frédéric
FOURNIÉ Philippe
GATTEFIN Christian
GRIMONT Amanda
GROSJEAN Pierre
GUIBLIN Pierre
RENIER Laurence
TEYSSANDIER André

Pouvoirs

DE CHOULOT Bénédicte
GRIMONT Amanda
GROSJEAN Pierre
RENIER Laurence
TEYSSANDIER André

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Délégué de la CDC Pays de Néronde

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CA de Bourges Plus

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Trois Provinces

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

BARNIER Patrick

BARNIER Patrick

CHOLLET Fabrice

GRESSET François

AUDRY Régine

Point n°7**Ouverture anticipée des crédits 2024****Le Comité Syndical,**

Vu l'article 1612-1 du code général des collectivités territoriales autorisant l'ordonnateur à engager et mandater des dépenses d'investissement, sur l'autorisation de l'assemblée délibérante, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent ;

Considérant la nécessité d'assurer une continuité de service entre la fin de l'exercice et le vote du budget primitif ;

Considérant qu'il convient d'autoriser l'ouverture anticipée des crédits en dépenses pour l'exercice 2024 ;

Considérant que pour les dépenses à caractère pluriannuel, telles que les autorisations de programme, le mandatement est autorisé dans la limite des crédits de paiements prévus au titre de l'exercice ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'ouvrir** des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts dans l'année précédente. Jusqu'au vote du budget 2024, les dépenses autorisées ne pourront pas dépasser les plafonds suivants :

Chapitre	Total des crédits d'investissements ouverts au budget 2023 hors autorisations de programme	Ouverture des crédits d'investissements en 2024
20	2 000,00 €	500,00 €
21	93 191,50 €	23 297,88 €
Total	95 191,50 €	23 797,88 €

VOTE :

Pour : 28,25 voix (6 délégués du Conseil départemental du Cher et de la Région Centre-Val de Loire représentant 14,25 voix et 14 délégués de CDC représentant 14 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 31/2023

Réunion du 18 décembre 2023

Le 18 décembre 2023, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

11/12/2023

Secrétaire de séance :
 Gilles GONTHIER

Nombre de membres en exercice :

31

Étaient Présents :

AUDRY Régine
 AUZON Philippe
 BARNIER Patrick
 CASSIER Anne
 CHAMPAGNE Dominique
 CHOLLET Fabrice
 CLAVIER Gérard

DE BARTILLAT Nathalie
 DEBONO Yves
 DURAND Etienne
 GONTHIER Gilles
 GRESSET François
 MAIA Filipe

PERAS Sébastien
 RICHER Marie-Pierre

Étaient absents ou excusés

BAGOT Patrick
 BRAHITI Jean-Luc
 CHAUSSE Fabien
 COQUIN Christophe
 COURIVAUD Bernadette
 CREPIN Guillaume
 DE CHOULOT Bénédicte
 DAGHER Roger
 DURANT Frédéric
 FOURNIÉ Philippe
 GATTEFIN Christian
 GRIMONT Amanda
 GROSJEAN Pierre
 GUIBLIN Pierre
 RENIER Laurence

TEYSSANDIER André

Pouvoirs

DE CHOULOT Bénédicte
 GRIMONT Amanda
 GROSJEAN Pierre
 RENIER Laurence
 TEYSSANDIER André

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Le Dunois

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Délégué de la CDC Pays de Néronde

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CA de Bourges Plus

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Trois Provinces

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

BARNIER Patrick

BARNIER Patrick

CHOLLET Fabrice

GRESSET François

AUDRY Régine

Point n°8

Point d'avancement sur l'aménagement numérique dans le Cher

Le Comité Syndical,

Considérant que suite aux avancées des derniers mois, il convient de faire un point en matière d'aménagement numérique sur le département du Cher ;

Vu le rapport du président ;

PREND ACTE

- du point d'information sur l'aménagement numérique du Cher.

PATRICK BARNIER

PRESIDENT DE BERRY NUMERIQUE